



Charte de fonctionnement 2019/2020 des Ateliers créatifs textiles pour enfants ou pour adolescents ainsi que pour les ateliers intergénérationnels

En vigueur à partir du 1er septembre 2019

Les projets réalisés lors de ces ateliers abordent des techniques multiples à base de fils et de tissus principalement : découpage, collage, couture à la main, broderie à la main, peinture, impression, ... D'autres matériaux viennent enrichir les créas proposées : fil de fer, boutons, plastique, ...etc.

* **Les ateliers du mercredi ou du samedi**

Ces ateliers sont répartis sur toute l'année scolaire sur plusieurs créneaux horaires possibles.

En 2 heures, chaque enfant réalisera un objet ou un bijou à l'aide de techniques variées.

A partir de matériaux variés neufs ou de récupération, les enfants apprendront des techniques et des astuces variées qui leur permettront de prolonger ces moments créatifs de retour chez eux.

* **Les ateliers « Conte et création textile » (marque déposée)**

Ces ateliers à thème ont lieu pendant les congés scolaires sur 1 à 3 demi-journées de 3 heures minimum chacune.

Immergés dans l'univers des contes et des mythes afin d'aiguiser leur imaginaire et développer leur créativité au contact de ces histoires fabuleuses, les enfants réalisent ensuite des projets textiles singuliers et personnels. (Personnage(s) du conte ou accessoires ou décors....)

* **Les ateliers « à la manière de ... »**

A partir d'un projet à thème ou la découverte de l'œuvre d'un artiste ou d'un poète, chaque enfant ou adulte réalise une création en rapport avec la démarche de l'auteur.

* **Les ateliers Intergénérationnels à 4 mains**

Ils ont pour but de partager un moment créatif à deux, dans un cadre propice à la création : une complicité entre parent/enfant ou grand-parent/enfant... ; les ados sont également les bienvenus avec l'un de leur parent....etc.

Ces ateliers dont la démarche artistique et les objectifs s'inscrivent autour de la parentalité aboutiront à une création commune ou 2 créations complémentaires (principalement textiles avec rajout d'autres matériaux) élaborées par étapes successives où la collaboration servira... "d'activateur créatif".

• **L'organisatrice s'engage à :**

- proposer la réalisation d'objets inédits, originaux et variés créés au sein de son atelier ;
- faire acquérir des techniques et des méthodes à chacun ;
- développer l'expression personnelle en adaptant les réalisations aux goûts et aux capacités de chacun ;
- promouvoir une approche esthétique et harmonieuse des formes et des couleurs ;
- utiliser des matériaux neufs et/ou recyclés provenant de circuits de récupération investis dans des projets sociaux et éducatifs ;
- promouvoir un esprit éthique, solidaire et respectueux de l'environnement ;
- assurer la sécurité et le bien-être de chacun (notamment dans le choix du ou des lieux d'animation et du matériel utilisé) ;
- encourager l'entraide et le partage d'idées au sein du groupe constitué ;
- accueillir un nombre limité de personnes afin de garantir un accueil individualisé de qualité ;

• **Les enfants et ados inscrits :**

- l'atelier est ouvert à des enfants à partir de 6 ans et des ados jusqu'à 16 ans qui présentent une maturité et un comportement compatibles avec une activité de groupe ; leur autonomie doit être suffisante pour reproduire les gestes et techniques proposés ;
- témoignent d'un réel intérêt pour l'apprentissage de techniques et de méthodes en lien avec le découpage, la couture, la broderie et les travaux manuels en général ; ces ateliers nécessitent une certaine dextérité et motivation pour l'usage de fils, d'aiguilles, ciseaux, colle ...etc.
- sont sensibilisés à un usage raisonné du matériel et des matériaux mis à disposition.
- apporteront leur goûter pour les ateliers de 3 heures consécutives.

• **Chaque parent d'un(e) jeune inscrit(e) :**

- s'engage à déposer et rechercher le jeune à l'heure prévue et au lieu prévu ;
- déclare avoir assuré son enfant en responsabilité civile ;
- autorise l'organisatrice à prendre toute mesure d'urgence ;
- est informé que les objets de décorations ou les bijoux réalisés ne sont pas destinés à être utilisés ou confiés à des enfants de moins de 3 ans et ne sont pas des jouets ;
- est informé que l'enfant utilisera des ciseaux, des aiguilles et exceptionnellement un fer à repasser sous la surveillance de l'organisatrice ;
- est informé que les photos des réalisations proposées qui illustrent les brochures, les flyers ou le blog ne sont pas contractuelles.
- est informé que les réalisations proposées peuvent, de manière exceptionnelle, être modifiées pour des questions de fournitures,

- accepte sans réserve les modalités de cette charte / a pris connaissance de la charte de pratiques écoresponsables.

• **Horaires et prise en charge :**

- chaque atelier démarre et se termine à l'heure prévue : si l'atelier devait se prolonger, l'organisatrice en informe les parents à l'avance ; afin de pouvoir terminer les réalisations prévues, la présence sur la durée totale de l'animation est nécessaire.
- l'accueil peut se faire 10 minutes avant l'heure prévue ;
- l'organisatrice s'engage à étudier un aménagement horaire de façon exceptionnelle, si cela a été prévu à l'avance ;

* **Inscription et mode de paiement :**

- l'inscription aux ateliers du mercredi peut se faire à tout moment de l'année scolaire dans la limite des places disponibles.
- l'inscription aux autres ateliers se fait au moins 4 jours avant le démarrage de l'atelier.

Toute inscription démarre par une prise de contact par téléphone ou courriel ou SMS pour vérifier la disponibilité de l'atelier et de l'horaire choisis : ce premier contact est une pré-inscription et permet de « réserver » l'atelier une semaine au plus, le temps nécessaire pour envoyer ou déposer le bulletin d'inscription dûment complété et signé, accompagné du règlement.

IMPORTANT :

Une inscription est un engagement : par respect pour l'investissement nécessaire au bon déroulement des animations proposées, et afin de couvrir les frais engagés en amont, les chèques pourront être encaissés dès réception de l'inscription.

Une annulation ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement.

En cas d'annulations réitérées, l'organisatrice se réserve la possibilité de ne plus prendre en compte d'inscription à l'avance.

A titre exceptionnel, l'organisatrice s'engage à étudier une situation particulière.

- le règlement peut se faire en plusieurs versements à partir de 100 € (par exemple par trimestre ou semestre) mais ne pourra pas faire l'objet d'un remboursement si l'atelier n'a pas été suivi en totalité par le jeune inscrit.

Toutefois, une séance payante à l'essai pourra être effectuée.

- le paiement peut se faire en espèce, chèques ou chèques-vacances.
- les tarifs et les réductions concernent chaque publication particulière de documents (exemple : ateliers du mercredi...etc) et ne sont pas applicables à d'autres ateliers, les tarifs sont mis à jour une fois par an.
- les remises ou opérations promotionnelles sont valables 1 an à partir de leur émission, sauf cas particulier mentionné.

L'organisatrice se réserve la possibilité d'annuler une inscription si certaines modalités de cette charte ne sont pas respectées.

Le bulletin d'INSCRIPTION UNIQUE accompagné du règlement est à envoyer à :
L'Atelier d'Astrid Z-M "Créer au Fil de Soi" - 4A, vieux chemin de Sélestat - 67730 CHÂTENOIS

Tél - 07 70 71 82 03 - crea@atelierastridzm.fr OU astridmzig@gmail.com



Je soussigné Mail.....@.....
 Adresse : Tél.....

- Souhaite m'inscrire aux ateliers notés ci-dessous
- Inscris mon enfant Né(e) le.....
 mon 2e enfant Né(e) le.....

- ☐ à l'ATELIER- : aux dates suivantes :
- ☐ à L'ATELIER : aux dates suivantes :
- ☐ à L'ATELIER : aux dates suivantes :

d'un coût total de €, ci-joint mon règlement par

* J'accepte sans réserve les **conditions de fonctionnement de l'atelier prévues dans la Charte concernée**

* J'autorise l'organisatrice à prendre toute mesure d'urgence en cas de nécessité

* J'ai pris connaissance du matériel ou du goûter à apporter par mon enfant, le cas échéant

* **J'autorise - Je n'autorise pas** l'organisatrice à diffuser des photos de mon enfant de manière exceptionnelle
 (Sur le blog, le site ou dans un article)

Fait à , le

Lu et approuvé :

+Signature